

FORMATION DES AIDANTS FAMILIAUX

Contexte de la formation :

Notre Centre de formation a pour objectif de répondre aux exigences de formation pour un métier en tension qu'est celui des aidants familiaux professionnels. L'activité professionnelle de ces derniers rentre dans l'offre de service à la personne des sociétés de soins à domicile.

Cette formation est adaptée pour répondre également aux besoins des aidants familiaux non professionnels.

Elle comporte également des actions de préventions du burn out aussi bien pour les aidants professionnels que les aidants actifs non professionnels.

Niveau de qualification :

Pour ce faire nous proposons un programme de formation d'une année pour que cette formation rentre dans le cadre des formations de professionnalisation de 70 à 150 heures, réparties sur une période maximale de 12 mois calendaires.

Statut de la formation :

C'est une formation professionnalisante de courte durée.

Elle est validée par une attestation de compétences et permet aux salariés d'acquérir ou d'approfondir des compétences métiers dans le cadre de la formation continue.

Cette formation permet de se spécialiser ou simplement d'acquérir de nouvelles compétences liées aux nécessités d'un accompagnement d'aide à domicile de circonstance. Nous proposons des parcours de formations qui permettent d'accompagner les personnes âgées et leurs familles en bénéficiant d'un cadre de formation qualitatif de rigueur professionnelle.

Cible :

Concernant les aidants professionnels : Les personnes formées sont des salariés exerçant pour des sociétés de services à domicile, dans des EHPAD, Centre de convalescence, maison de retraite, Centre de thermalisme...

Concernant les aidants familiaux actifs non professionnels : les personnes formées sont les salariés d'entreprise. Le but est qu'ils soient formés et accompagnés pour faciliter le maintien dans leur emploi en les aidants à conjuguer leur nouvelle responsabilité d'aidant. C'est ainsi leur éviter le burn out dans un contexte très complexe dans lequel ils se retrouvent du jour au lendemain sans y avoir été préparés.

Le type d'accompagnement et de formation que nous proposons rentre dans le cadre de la réglementation Santé et Qualité de Vie au Travail (QVT).

Prise en charge du financement de la formation :

Par les OPCO des établissements prescripteurs cités précédemment : tout type d'établissements privés et public et d'entreprises du secteur privé.

Les formations de professionnalisation qualifiantes peuvent aussi être financées en partie par le Compte Professionnel de Formation (CPF) des collaborateurs d'entreprises.

Articulation et Thématiques du programme de la formation :

La formation comporte des modules d'apprentissages

- relationnels et comportementaux visant une relation de qualité en donnant un cadre juridique et déontologique de l'aide aux personnes dépendantes,
- De physiologie et d'anatomie pour comprendre les incidences du vieillissement sur l'organisme humain,

Pour savoir aider en maintenant l'autonomie de l'autre et être toujours dans la bienveillance et la bientraitance.

Le programme de formation s'articule autour de trois axes :

- 1- Soi : Mieux se connaître pour être un aidant efficace,
- 2- La relation : Apprendre la relation à l'autre pour un accompagnement efficace,
- 3- L'autre : Ecouter et comprendre ses besoins sans interprétation et sans avoir d'objectif pour l'autre.

Les thématiques du programme sont :

- Théorie et pratique de la relation d'aide,
- La gestion des émotions : les siennes et celles des autres,
- L'empathie, la distance, l'écoute,
- La communication : ce qu'il faut faire et ne pas faire en situation délicate : intimité, conflit, refus de se laisser aider ou soigner, malades violents et désorientés, sa propre impatience et son stress,
- L'ergonomie et les postures physiques à adopter,
- les équipements de matériel médical à maîtriser (partenariat prévu avec une société d'équipement médical (IDF Médical))

Parallèlement à la formation un coaching est systématiquement proposé aux aidants ainsi qu'un support en E-learning faisant intégralement partie de la formation.

Intégration de Verbatim dans le programme :

Verbatim permet de compléter notre programme de formation en apportant des réponses pragmatiques et un soutien à distance indispensable pour éviter que les aidants se trouvent livrés à eux-mêmes.

Cela permet de conserver un suivi pédagogique entre les séances en présentiel pour aménager les périodes d'alternance.

Ce « Serious Game » pourrait être acheté sous forme de licences par les employeurs en faisant intégrante du plan de formation.

Une équipe d'expert dans la relation d'aide et la formation :

PDG et formatrice, coach et sophrologue, Evelyne Revellat,
Formatrice et superviseur et Sophrologue Isabelle Marcy,
Responsable Digital Market, Flavien Revellat

Formateurs spécialistes de l'accompagnement des aidants à domicile ou en EHPAD :
Patrick Lelu
Carole Dos Santos

Accompagnement individuel des aidants actifs

Animation de groupe de parole, écoute et accompagnement de cadres en repositionnement professionnel

Ingénierie pédagogique - Formation

Analyse des besoins, propositions de contenus en gestion du stress. Conception de prestations et outils sur-mesure, animation, évaluation

Actions de formation : Prévenir et gérer les RPS, accompagner des collaborateurs en difficulté qui sont aidants actifs.

Nos interventions de formation ou de conseil sont menées :

- En présentiel ou en ligne via une plateforme d'accompagnement à distance Visiapy*, pour les collaborateurs.

***Visiapy :** est une plateforme d'accompagnement individualisé des collaborateurs dans le cadre de la SQVT (Santé et Qualité de Vie au Travail) avec une extension en télémédecine.

Accompagnement des aidants grâce au coaching :

- Positionnement professionnel,
- Problèmes relationnels, de démotivation, trouble du sommeil,
- Difficultés à équilibrer vie privée et vie professionnelle.

Prévention secondaire des risques psychosociaux :

Conférences, sensibilisation et formation à la prévention et à la gestion du stress

La formation

Au cours de la formation, vous aurez l'occasion d'apprendre tout ce qu'il faut savoir pour être à l'écoute des personnes et les accompagner au mieux. Ainsi, la formation dispense 105 heures de connaissance de la personne, 91 heures d'accompagnement et aide individualisée dans les actes essentiels de la vie quotidienne, 91 heures de participation à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet individualisé, 77 heures d'accompagnement et aide aux personnes dans les actes ordinaires de la vie quotidienne, 70 heures d'accompagnement à la vie sociale et relationnelle, et 70 heures de communication professionnelle et vie institutionnelle.